

CÔTÉ
INSTITUTION

- 03** **LA DATA DU MOIS**
L'habitat et le logement
- 04** **ACTUS**
Actualités d'avril 2017
Agenda d'avril 2017
- 06** **DOSSIER**
Premier point d'étape
de la feuille de route
de l'administration
- 11** **D'HIER À
AUJOURD'HUI**
Il était une fois...
le garage Kruger

CÔTÉ
RÉALISATIONS

- 12** **EN ACTION**
Les interventions sociales
d'intérêt collectif :
l'engagement citoyen
du travail social
- 14** **HORS LES MURS**
La laïcité : point de vue
d'une experte
- 15** **POINT
D'INTERROGATION**
Comment obtenir le
soutien de la Métropole
pour installer un
composteur partagé ?

CÔTÉ
AGENTS

- 16** **REGARDS CROISÉS**
Agent des rues,
agent des bureaux.
L'éboueur et
le webmestre
- 18** **C'EST PRATIQUE**
Lire, un plaisir à partager
- 19** **EN PERSONNE**
« Accompagner les
jeunes à devenir acteurs
de leur vie. »
- 20** **INFOS DU
PERSONNEL**
- 21** **LES ASSOS**
- 22** **EXPRESSIONS
SYNDICALES**

CONTRIBUTEURS

**Direction Prospective
et dialogue public**

Camille Pantano

**Délégation Développement
solidaire et habitat**Madeleine Aufrand
Thomas Lalire**Direction de l'Eau**Laure-Anne De Biasi
Elsana Burazerovic**Direction Planification
et politiques d'agglomération**

Vérène Saint-André

Direction de la Propreté

Béatrice Vandroux

Direction de la Culture

Sylvie Senis

**Direction Patrimoine
et moyens généraux**

Vincent Deshayes

**Direction Attractivité
et relations internationales**

Ouarda Hadid

Direction de la Voirie

Karine Lalo

Service des Archives

Carol Demessieux

Service Documentation

Cécile Lardet

Geneviève Vazette

Direction Finances

Isabelle Durif

Direction Ressources humaines

Christien Chabrier

Comité social du personnel

Nicole Albinana

Lyon Sport Métropole

Marina Debiesse

**DTP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 78 63 41 04

vriffault@grandlyon.comcbarbier@grandlyon.com**Directeur de la publication**

Olivier Nys

Rédacteur en chef

Pierre-Yves Collaud

Rédactrice en chef adjointe

Anne-Sophie Peyret-Rosà

Coordination et rédaction

Christian Barbier - Véronique Riffault

Crédit photos

Emma Arbogast

Eric Soudan

Thierry Fournier

Conception graphique

In Média Res

Réalisation/Illustration

Olivier Coët

Impression

OTT imprimeurs



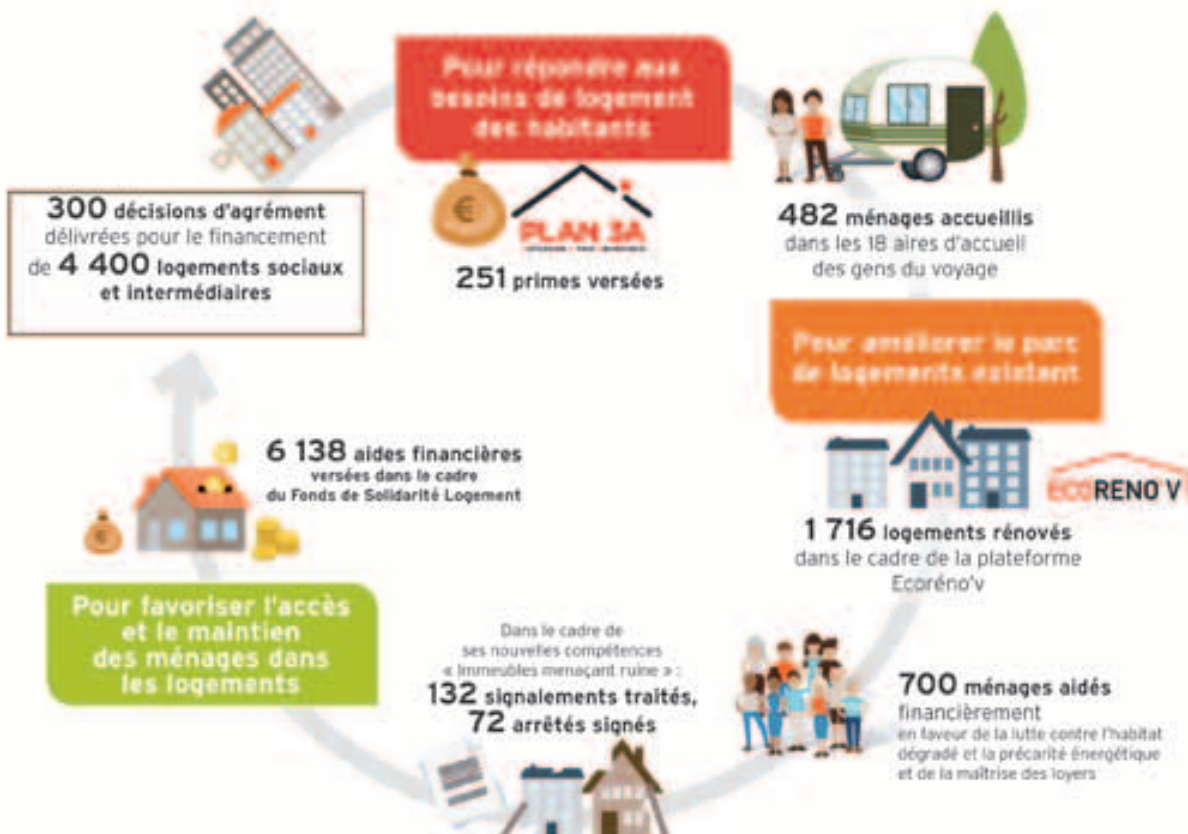
L'habitat et le logement

La direction habitat et logement ce sont **55** agents répartis dans quatre services.

CHIFFRES CLÉS 2016 du territoire de la Métropole



DES SERVICES MOBILISÉS pour mettre en œuvre les dispositifs habitat et logement



UNE EXPOSITION PAS DU TOUT EMPOISONNANTE



Vous vous intéressez à la vipère qui mordit Cléopâtre, tout autant qu'à l'arsenic des victimes de Marie Besnard ou encore aux espèces venimeuses et toxiques comme les mygales ? L'exposition « Venenum : un monde empoisonné » est faite pour vous. Du 15 avril prochain au 7 janvier 2018, le musée des Confluences présente le rôle joué par le poison dans l'histoire et la culture, la science et les croyances, ainsi que dans la médecine et la criminologie. Peintures et sculptures des beaux-arts et collections ethnographiques dialoguent avec des pièces en provenance des sciences naturelles, mais aussi avec quelques animaux vivants. À ne pas manquer.

→ Pour aller plus loin : www.museedesconfluences.fr

EXPOSITION MÉMOIRE COMPLÉTÉE

10 ANS d'enrichissement d'archives

Créées à la Révolution française pour regrouper les « titres et papiers » des institutions de l'Ancien Régime et conserver à l'avenir les documents des nouvelles administrations, les Archives départementales du Rhône, et aussi désormais métropolitaines, de Lyon n'ont, depuis, jamais cessé de s'accroître : quelques centaines de mètres linéaires en 1796...

44 kilomètres de linéaires aujourd'hui. Couvrant douze siècles d'histoire, de 861 à 2017, ces milliers d'archives constituent la mémoire de nos territoires et de leurs habitants. Au cours des dix dernières années, 6 kilomètres de linéaires de documents sont venus compléter les fonds déjà conservés aux Archives départementales et métropolitaines. Mais que cachent ces chiffres ? **Une exposition à découvrir jusqu'au 30 juin aux Archives du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon 34, rue du général Mouton-Duvernet-69003 Lyon.**

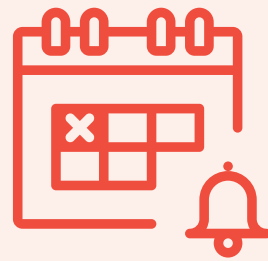


SIGNATURE DE LA CHARTE DE PARTENARIAT 2016 / 2021 SUR LES FLEUVES



Vendredi 10 mars, Roland Bernard, conseiller délégué de la Métropole de Lyon en charge du Fleuve et Marc Papinutti, directeur général de Voies navigables de France ont signé officiellement la charte de partenariat 2016-2021. Depuis 1997, le Grand Lyon et Voies navigables de France (VNF) mènent un partenariat exemplaire et volontariste pour la réappropriation du Rhône et de la Saône par les citoyens avec un objectif commun : permettre à l'agglomération lyonnaise de s'affirmer comme une grande métropole fluviale européenne en conciliant nouveaux enjeux économiques du fluvial (transport, tourisme) et cadre de vie des populations (loisirs et espaces de détente). Représentant un investissement global de 5,1 M€ (4,2 M€ pour VNF et 0,9 M€ pour la Métropole), la nouvelle charte 2016/2021 porte une ambition renouvelée dans plusieurs directions clés : la poursuite de la restauration de la façade fluviale, lieu d'interactions majeures entre les fleuves et les populations ; le développement de l'offre touristique fluviale en continuant le travail engagé sur l'accueil des paquebots fluviaux et en favorisant l'essor des bateaux promenades ; la croissance du transport fluvial de marchandises et le déploiement de la logistique urbaine fluviale en mettant en œuvre le schéma portuaire de la région lyonnaise ; la promotion et la structuration des usages nautiques pour pérenniser et sécuriser la réappropriation des fleuves par les habitants ; la protection de l'environnement et les actions en faveur du climat. Au-delà de ces orientations thématiques, la charte permettra la poursuite des projets structurants de la Métropole en lien avec les fleuves tels que la poursuite du projet Rives de Saône, le parachèvement du projet Lyon Confluence et des Docks de Lyon et la coordination des projets sur le Rhône Amont à Miribel Jonage.

→ Contact : Olivier Pillonel - opillonel@grandlyon.com



L'AGENDA

→ 10 AVRIL

Conseil de Métropole

→ 14 AVRIL

Présentation des Nuits de Fourvière à la halle Borie.



→ 15 AVRIL

Sexe, crimes et pouvoir dans la Rome Antique

Conférence de Virginie Girod. Dans la dynastie des Julio-Claudiens fondée par l'empereur Auguste, les princesses et les impératrices n'ont pas renoncé au pouvoir sous prétexte qu'elles étaient des femmes. Perfides, venimeuses et séductrices, elles ont utilisé le sexe et le meurtre comme armes politiques... Musée gallo-romain, 15h, entrée gratuite, dans la limite des places disponibles.

→ 18 AVRIL

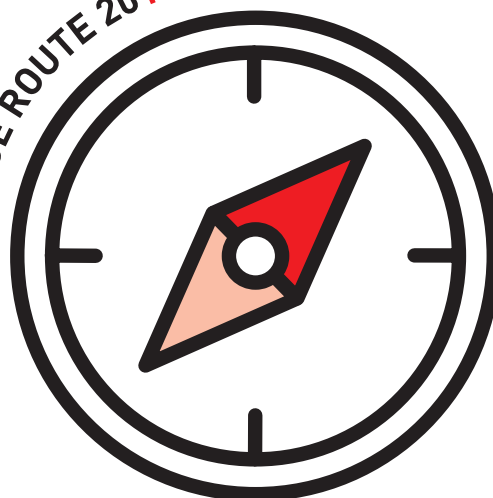
Don du sang à l'Hôtel de Métropole.



Olivier Nys
Directeur général

ÉDITO

FEUILLE DE ROUTE 2016 - 2020



Réaliser des visites à domicile de personnes âgées, traiter les eaux usées, accompagner des bénéficiaires du RSA, construire des collèges, recevoir des entreprises souhaitant s’implanter sur notre territoire, acquérir des terrains en vue de développer des logements sociaux, bâtir un PLU-H, accompagner les publics dans la découverte de collections d’un musée, ... Toutes ces activités constituent notre quotidien de travail concret et ce pour les 220 métiers de la Métropole.

Au-delà de la variété de ces métiers, au-delà des valeurs du service public que nous partageons, il est nécessaire de donner un cap commun à toutes ces activités et projets. La feuille de route de l’administration, élaborée en 2016, vise à structurer et présenter les grandes orientations, les priorités et les grands chantiers que l’administration doit conduire d’ici la fin du mandat. Chacun des cinq axes retenus répond à un enjeu majeur de notre organisation :

- produire des politiques publiques de qualité en tirant le meilleur profit de ce que permet la Métropole,
- réfléchir nos services et nos actions à partir des usagers,
- travailler dans un contexte budgétaire contraint et simplifier nos modes d’action,
- créer les conditions d’un collectif de travail uni et solidaire,
- faire en sorte que notre collectivité soit exemplaire dans ses choix en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Si nous ne sommes pas toujours concernés au quotidien par l’ensemble des enjeux, c’est en étant partie prenante de ces chantiers, dans le cadre de nos missions quotidiennes, que nous les rendrons concrets et opérationnels.

Ce dossier fait un premier point d’étape sur les projets qui ont connu une avancée significative depuis le lancement de la feuille de route, en octobre dernier. Sur les 60 actions, nous avons choisi de n’en mettre en avant que quelques-unes, pour donner à voir des résultats concrets. Comme nous nous y sommes engagés, nous ferons des points réguliers sur les avancées des autres chantiers engagés.

► ADMINISTRATION MÉTROPOLITAINE

PREMIER POINT D'ÉTAPE DE LA FEUILLE DE ROUTE

La Feuille de route a pour objectif de mettre en œuvre le projet politique métropolitain porté par l'ensemble des agents qui, au vu de la récente création de la Métropole, constitue un jeune collectif de travail. Elle vise à garantir la qualité de notre relation aux usagers, dans un contexte économique contraint nécessitant de moderniser et de renforcer l'efficacité de notre administration, tout en ayant à cœur d'être exemplaire.



CHIFFRES CLEFS

48 chefs de projet nommés
57 projets en cours, dont 7 terminés
La moitié des directions directement impliquées dans les actions
Deux points d'étape réalisés en Comité de DG : 31 janvier et 21 mars 2017

Un tel chantier, divisé en de nombreuses actions, exige, pour être mené à bien, un dispositif spécifique de suivi.

DISPOSITIF DE SUIVI DE LA FEUILLE DE ROUTE

ACTEURS	ÉQUIPE DE DIRECTION	CELLULE PROJET	
COMPOSITION	Directeur général + Directeurs généraux délégués	(Membres permanents) • direction de projet Efficacité et modernisation de l'administration • mission Coordination des services • service Accompagnement à la transformation • service Communication interne	(Membres associés selon l'ordre du jour) pilotes d'action
RÔLE	Arbitre	• Appuyer et outiller les chefs de projet (ingénierie, mobilisation de la ligne managériale) • Garantir l'avancement de la Feuille de route et le respect des délais • Organiser la valorisation et la communication (Comité des directeurs, séminaire annuel des cadres, journal interne, Comète) • Proposer une démarche d'évaluation des axes	
TEMPORALITÉ	Tous les deux mois	Toutes les six semaines.	

▶ AXE 1

METTRE EN ŒUVRE LE PROJET POLITIQUE MÉTROPOLITAIN

Renforcer la cohérence, l'efficacité et la lisibilité de l'action publique

POUR QUE LE DYNAMISME ÉCONOMIQUE BÉNÉFICIE À TOUS



Interview de Julie Jacquot, chargée de liaison entreprises-emploi (CLEE) sur le territoire Nord-Ouest, Val d'Yzeron.

Quel est le rôle d'un chargé de liaison ?

J'ai une mission de coordination et de médiation. Je tisse des liens entre les entreprises, notamment celles qui embauchent, et les personnes en insertion, prioritairement les bénéficiaires du R.S.A.

Décrivez-nous votre activité sur le terrain.

Comme les autres CLEE, je travaille en lien avec le développeur économique de mon territoire. Cette proximité et notre dialogue constant s'avèrent précieux pour offrir aux entreprises un service complet, intégrant jusqu'aux problématiques ressources humaines. Quelle que soit la taille des entreprises, je les sensibilise sur les opportunités économiques à recruter des personnes en parcours d'insertion ainsi que, plus largement, sur la responsabilisation sociale.

Une partie de votre travail consiste donc à faire évoluer les représentations de tous les acteurs en présence ?

Pour casser certaines idées reçues, je consacre effectivement du temps à faire de la pédagogie, aussi bien auprès des structures d'insertion qu'en direction des entreprises au regard de leur politique d'embauche.

Qu'en est-il des outils à votre disposition ?

Depuis 2016, la direction de l'Insertion et de l'emploi a ouvert un site extranet « emploi-insertion », à destination des professionnels de l'emploi. Je mets en ligne des

offres d'emploi ciblées, recueillies auprès des entreprises de mon territoire. C'est aussi un vecteur d'information sur l'actualité emploi / formation au niveau local.

Toutes les entreprises sont-elles en capacité de jouer le jeu ?

La mobilisation est encore variable, mais la charte « 1 000 entreprises pour l'insertion » est un de nos leviers. Beaucoup d'entreprises s'engagent. En témoigne la bonne participation de celles-ci à la soirée « Tous partenaires pour réussir l'insertion » du 20 mars dernier.

Les résultats sont-ils déjà au rendez-vous ?

Le top départ des CLEE date de six mois, il est trop tôt pour en évaluer l'impact. Mais, pour ma part, j'ai déjà noué des contacts prometteurs avec plusieurs entreprises. Les esprits évoluent vite. Je suis confiante.

▶ AXE 2

GARANTIR LA QUALITÉ DU SERVICE ET LA RELATION À L'USAGER

Offrir les meilleurs services publics aux citoyens du territoire.

LES USAGERS, LES COMMUNES ET LA MÉTROPOLE, ACTEURS CLEFS D'UNE NOUVELLE QUALITÉ DE SERVICE

Depuis la rentrée de septembre, la délégation Territoires et partenariats a lancé son chantier relatif à la qualité de service et à la relation usagers. Le 31 janvier dernier, le comité de Direction générale a validé les principaux objectifs du projet : simplifier le parcours des usagers, renforcer la qualité de l'accueil physique de la Métropole, répondre aux nouvelles obligations réglementaires et améliorer le traitement des réclamations en renforçant, notamment, la dématérialisation. Sur ce dernier axe, les avancées s'avèrent les plus significatives. En effet, l'application « Greco Light Bureautique », conçue en collaboration avec les communes de St Germain au Mont d'or et Quin-



cieux, est en cours d'installation. Opérationnelle au milieu du printemps, elle permettra aux petites communes de gérer simplement les demandes les concernant et d'envoyer les autres à Greco qui est l'outil unique de traitement des demandes de compétences métropolitaines. Il s'agit d'une solution d'attente avant « le grand saut » ; à savoir, l'adoption du guichet numérique métropolitain par les communes, qui devra la remplacer à l'horizon 2019 / 2020.

► AXE 3

RENFORCER L'EFFICIENCE ET LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

Relever le défi des contraintes économiques en optimisant les performances de l'action publique

CHANTIER « MARGES DE MANŒUVRE » : LES PROPOSITIONS FONT L'OBJET DE RICHES DÉBATS

Trois questions à Bruno Daller, Directeur de projet Efficience et modernisation de l'administration et Directeur des Finances.

Vous avez intégré la Métropole en septembre dernier pour, notamment, piloter le chantier marges de manœuvre (CMM), où en est ce projet ?

Au cours du séminaire des cadres de l'automne, il a été souhaité une participation plus large par rapport à ce chantier. Une boîte à idées a été mise à disposition et des ateliers ont été organisés au sein de toutes les délégations. La matière issue de ces temps d'échanges a ensuite été transcrite en actions dont le risque de faisabilité (technique, social, financier...) a été apprécié aussi bien par les directions concernées, que par un comité technique composé des représentants CMM de toutes les délégations ainsi que plusieurs directions ressources fédérales. Ces actions vont désormais être examinées par le comité de Direction générale avant d'être soumises pour validation à l'exécutif. Le but est de dégager des actions prenant en compte le contexte financier contraint, quitte à ajuster au besoin notre niveau de service.

Comment s'est déroulée la quarantaine d'ateliers ?

Deux cent trente collaborateurs y ont participé. Conduits de manière participative, l'état d'esprit a été ouvert et constructif. Comme il convenait d'associer aussi à la réflexion l'ensemble des agents, une boîte à idées a été mise en ligne sur

Comète. Les deux cent cinquante propositions déjà communiquées complètent les remontées issues des ateliers.

La suite de la démarche ?

Après les arbitrages politiques, les projets retenus rentreront en phase opérationnelle, un chef de projet étant nommé par action. Enfin, des suivis réguliers permettront de mesurer les améliorations comme l'adéquation entre le diagnostic initial et les transformations en cours.

UNE RÉFLEXION ENGAGÉE POUR SIMPLIFIER LE PROCESSUS COMMANDE PUBLIQUE

En prenant appui sur la mise à plat des principales étapes de la passation d'un acte d'achat et les propositions d'évolution du processus, la



direction des Affaires juridiques et de la commande publique, en étroite collaboration avec le directeur de projet Efficience et modernisation de l'administration, rencontrent les délégations et directions. L'objectif est d'échanger sur leurs modalités de fonctionnement, leurs bonnes pratiques et leurs souhaits de simplification. Ces réunions, qui se tiennent depuis février et jusqu'à avril, donnent lieu à des échanges nourris, gages de partage mutuel de nos contraintes actuelles. Avec les éléments recueillis sur le terrain, la DAJCP instruira l'ensemble des simplifications proposées. Elle les partagera ensuite avec le comité de Direction générale avant une restitution prévue d'ici la fin du premier semestre.

► AXE 4

FÉDÉRER UN NOUVEAU COLLECTIF DE TRAVAIL

S'appuyer sur des règles de fonctionnement partagées pour conforter un « travailler-ensemble » équitable et solidaire.

UN RÉFÉRENTIEL POUR AIDER À CONDUIRE LES PROJETS DE LA MÉTROPOLE

La Métropole conduit plus de mille projets inscrits à la programmation pluriannuelle d'investissement, de nombreux cadres stratégiques élaborés, à l'image du Projet Métropolitain des Solidarités (PMS) et beaucoup de projets de service. L'ensemble de ces projets requièrent des réflexes, modes de travail



et outils similaires : un guide des bonnes pratiques s'avérait nécessaire. Il convenait de partager entre les acteurs impliqués un langage commun. À cet effet, le 20 mars dernier, est sorti le référentiel de la conduite des projets de la Métropole. Élaboré par un groupe pluri-

disciplinaire, représentatif de la diversité de nos métiers, ce document capitalise les expériences et donne des repères. Au-delà d'un document pragmatique qui sera complété par des fiches-actions « pratico-pratiques », une offre globale est mise à disposition des chefs de projets :

outil informatique partagé (Phyfi), parcours de formation et désignation de personnes ressources. Ce référentiel constitue une avancée indéniable en matière de culture commune

➔ Rendez-vous sur : [Comète/rubrique En commun/ Grands dossiers/Conduite de projets](#)

► AXE 5

ÊTRE UNE MÉTROPOLE EXEMPLAIRE

Conforter notre responsabilité sociale, économique et environnementale.

VERS UNE COLLECTIVITÉ HANDI-ACCUEILLANTE



Christine Chabrier, responsable mission Handicap à la direction des Ressources humaines.

Pour atteindre, à minima en fin de mandat, le taux légal d'emploi de 6% des effectifs métropolitains en situation de handicap, la Métropole mobilise ses ressources depuis un an. Durant l'été, l'établissement d'un diagnostic a mis en lumière la réalité de terrain. Riche de ces éléments recueillis, un plan d'actions, appuyé sur le conventionnement avec le FIPHFP*, a été élaboré d'octobre à décembre 2016. Cinq axes structurent la politique de notre collectivité : pilotage stratégique et opérationnel, recrutement de collaborateurs en situation de handicap, maintien à l'emploi des personnes, équipements, développement des

achats au secteur adapté et protégé. Pour développer cette démarche globale, des instances ont été créées. Il s'agit d'un comité de pilotage stratégique et d'une commission de suivi ; deux entités où les représentants des organisations syndicales, membres du Comité Technique ou du CHSCT, seront présentes. Quant à la mission Handicap, instance opérationnelle du dispositif, elle est dotée de moyens pour mettre en œuvre un programme complet que vous découvrirez dans le journal interne de mai.

DES ATELIERS POUR MIEUX S'APPROPRIER LE PRINCIPE DE LAÏCITÉ

Depuis le mois de janvier, une trentaine de référents issus de toutes les délégations, ont déjà assisté à trois demi-journées d'ateliers. Ces temps d'échanges, animés par l'universitaire Mathilde Philip-Gay, spé-

cialiste des questions de fait religieux au travail*, consistent à réfléchir sur les bonnes conduites à tenir lorsque le fait religieux interroge le quotidien de travail (au sein des équipes ou dans le cadre d'une relation avec l'utilisateur). Ces ateliers travaillent à partir de situations vécues, notamment celles issues de l'enquête réalisée en 2016 par la direction Prospective et dialogue public. En effet, si chaque cas particulier exige un traitement spécifique, il n'en demeure pas moins des invariants, permettant de répondre à ces questions avec équité, efficacité et considération pour les personnes. Ces préconisations travaillées en ateliers seront d'ici l'été confrontées à des collectifs de travail plus larges (groupes spécifiques, comités de direction et/ou délégation) pour s'assurer que ces recommandations correspondent aux valeurs de notre organisation comme à la réalité de terrain.

(*) : Voir la rubrique « Hors les murs » dans ce même journal.



(*) : Fonds pour l'insertion des personnes handicapées fonction publique.

IL ÉTAIT UNE FOIS...

LE GARAGE KRUGER

LE SITE
KRUGER À
VILLEURBANNE



Alignement des bennes à ordures ménagères au parc de stationnement de la rue Kruger (1985). © Jacques Léone

Anciens ateliers des établissements Massot avant leur destruction (1993). © Métropole de Lyon - Nahornyj Christian

Au nombre des bâtiments emblématiques de la Métropole il y a le garage de la rue Kruger. Xavier Duchenaux, responsable de l'unité Infrastructure logistique de la direction de la Propreté, nous retrace une brève histoire de ce site.

Le garage a été construit sur le site en 1996, pour assurer l'entretien et les réparations du parc de poids lourds de la Propreté mais également de la Voirie et de la DLB de l'époque (direction Patrimoine et moyens généraux aujourd'hui). Ces véhicules étaient auparavant entretenus sur deux sites distincts, celui de Clément Marot à Lyon 7^{ème} (actuellement garage VL) et celui de la rue Frappaz à Villeurbanne. En 2011, des aménagements sur le bâtiment et ses abords ont permis de rapatrier sur ce site l'entretien et la réparation des véhicules spécialisés, effectué jusque-là sur Clément Marot. Dans le jargon de la direction de la Propreté, les véhicules spécialisés sont les balayeuses et tout le matériel nécessaire à assurer la viabilité hivernale (lames, saleuses...). Aujourd'hui, le site de Kruger abrite aussi deux subdivisions de collecte

des ordures ménagères, une partie de l'unité de nettoyage mécanisé et l'unité collecte sélective ; cela représente près de 400 personnes basées sur le site. Depuis 2011, ce site s'est étendu de l'autre côté de l'avenue Paul Kruger avec la construction d'une déchèterie, et, dans quelques semaines, l'ouverture du nouveau garage de la direction Patrimoine et moyens généraux, le reste du terrain étant occupé par divers équipements techniques et le parking du personnel.

Le site de Kruger tire son nom de la rue éponyme où il se situe. Cette rue a été baptisé du nom de Stephanus Johannes Paulus « Paul » Kruger, un homme politique et un chef d'État boer qui fut président de la République sud-africaine de 1883 à 1900.



LES INTERVENTIONS SOCIALES D'INTÉRÊT COLLECTIF : L'ENGAGEMENT CITOYEN DU TRAVAIL SOCIAL

Pour que les populations les plus fragiles reprennent du pouvoir sur leur vie, la Métropole encourage les actions sociales d'intérêt collectif. Ces démarches, au nombre de trente-trois actuellement, diversifient la prise en charge des usagers pour développer, grâce aux animations pilotées par les travailleurs sociaux, l'autonomie individuelle et sociale des participants.

Ceux qui ignorent ce qu'est une action ou intervention sociale d'intérêt collectif, appelée ISIC par les professionnels, trouveront un début de réponse dans le proverbe suivant : *«celui qui marche seul ira plus vite ; mais ceux qui marchent ensemble iront plus loin.»* A bien des égards, l'image illustre cette démarche majoritairement issue des Maisons de la Métropole. Initiée par des travailleurs médico - sociaux, elle consiste à rendre un groupe d'usagers acteur de ses conditions de vie. En effet, le collectif ayant une fonction d'apprentissage, chacun comprend qu'il n'est pas seul face à ses soucis ; que les autres sont là pour lui prêter main forte. *«C'est par les échanges noués entre les participants que la resocialisation se structure, rompant l'isolement»*, précise Françoise Cottet, conseillère spécialisée au service Développement social de la délégation Développement solidaire, habitat et éducation.

UNE DYNAMIQUE INTERACTIVE

Cependant, l'action de groupe ne saurait se substituer à la relation individuelle ; surtout quand les thématiques abordent aussi bien le

surendettement, le soutien à la parentalité, la cuisine ou encore les violences faites aux femmes. Les deux actions marchent main dans la main, l'agir collectif complétant le tête-à-tête «travailleur social/usager». Car en réinvestissant le champ de la prévention, ce mode d'accompagnement social ne se limite plus à du conseil personnalisé ou au versement de prestations. Il offre un enrichissement des pratiques professionnelles et un ressourcement.

TRAVAILLER AUTREMENT

Faire participer à l'identification et à la résolution appropriée de problèmes de manière active, consciente et organisée, ne s'improvise pas. Mener à bien ces initiatives, montées le plus souvent en association avec de nombreux partenaires, requiert des compétences spécifiques. L'animation de réunion, la méthodologie de projet (identification des ressources nécessaires, constitution d'une équipe de collaborateurs, circuit de validation, etc.) importent autant que l'investissement temps. Aussi, pour les professionnels qui le souhaitent, Françoise Cottet (voir interview) peut les accompagner pour mener à bien leurs actions.

"AGIR AU FÉMININ" ÇA SE TRAVAILLE À PLUSIEURS



3 travailleurs médico-sociaux : Stephan Alric, Aline Connille et Carole Jayet, pilotes métropolitains d'Agir au féminin

En janvier 2017, « Agir au féminin » a soufflé ses sept bougies, raison de plus pour mettre en avant cette action collective s'adressant aux Vaudaises en situation d'isolement et de précarité. Travailler sur l'estime de soi, remobiliser ses capacités, s'ouvrir sur l'extérieur, partager ses expériences d'habitante du territoire, tels sont les objectifs de cette démarche portée par cinq travailleurs sociaux, deux issus de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et trois de la MDM de Jean Jaurès à Vaulx-en-Velin. Grâce à un programme savamment monté avec des intervenants internes comme externes (associations locales, professionnels du secteur social) et déclinant différents types d'approches (visites de site, conférences, expositions, ateliers d'écriture...), le succès est au rendez-vous. Depuis janvier, « parcours de femmes » réunit une quinzaine de Vaudaises chaque mois. C'est à travers des échanges nourris qu'elles s'informent de leurs droits, apprennent à prendre soin d'elles et, ainsi, retissent un lien social fragilisé. « Afin de répondre au mieux aux attentes du public, c'est toujours sur la base d'un bilan réalisé avec le groupe de l'année précédente, qu'est déclinée la thématique élaborée chaque premier semestre, la structuration du projet nous mobilisant ensuite de septembre à décembre », souligne Aline Connille. Et ses collègues d'ajouter que si préparer une action collective prend du temps, il en fait gagner tout autant. « Quand à la fin d'une session, une femme qui en accompagnement individuel se montrait timide, s'exprime plus librement, on se dit qu'un déclic s'est produit. De même, lorsqu'après une visite de la Maison de la Justice et du Droit, une autre Vaudaise y est retournée à titre personnel, épaulée par une autre participante, elle nous a semblé sur la voie de sa reconquête. »

➔ Pour ceux qui voudraient en savoir davantage, restez en veille ! Bientôt, la démarche « Jardipentes » de la MDM de Lyon 1 sera présentée. Une initiative des territoires ingénieuses à plus d'un titre.

« FACILITER ET SOUTENIR LES INITIATIVES DES TERRITOIRES »



FRANÇOISE COTTET
Conseillère spécialisée au service Développement social

Quelle place donne la Métropole aux actions collectives ? « Depuis janvier 2015, elles sont très soutenues par la collectivité, qui, d'ailleurs, en réaffirme tout l'intérêt dans les travaux du Projet Métropolitain des Solidarités. »

Quel est votre rôle à l'égard de ces pratiques ? « Je viens en conseil et appui méthodologique aux travailleurs sociaux désireux de conforter leurs pratiques ou, pour ceux qui débutent, en initier. En charge aussi de la promotion des actions collectives, je réfléchis actuellement au sein de mon service à l'élaboration d'un espace ressources en ligne sur Comète. Pour mettre à disposition des outils et capitaliser les expériences. Il est essentiel que les travailleurs sociaux, issus de territoires différents, échangent entre eux. Surtout quand ils travaillent des thématiques similaires. »

Quelles sont les conditions de réussite ? « La participation des personnes en tant qu'acteurs inscrits collectivement dans la démarche. La mise en œuvre d'une méthode d'intervention identifiée dans le cadre du travail social. Partir des problèmes identifiés pour initier une dynamique de changement. Toutefois, une action collective demande rigueur et souplesse. Il faut tenir compte de nouveaux éléments au cours de l'action pour s'adapter aux besoins des usagers. »

LA LAÏCITÉ :

POINT DE VUE D'UNE EXPERTE

Maître de conférences en droit public à l'Université Lyon 3, spécialiste des questions de laïcité, Mathilde Philip-Gay intervient comme experte auprès d'acteurs publics. Elle vient notamment de participer à la mission sur la formation des imams nommée par le Ministère de l'Intérieur et de l'Éducation nationale. La Métropole l'a sollicitée pour accompagner le chantier laïcité.

MATHILDE PHILIP-GAY
spécialiste
des questions
de laïcité



Mathilde Philip-Gay a constaté partout une méconnaissance des règles juridiques sur cette question. La neutralité, par exemple, ne s'applique qu'aux agents publics et pas aux usagers. « *L'amalgame conduit, en effet, à des situations conflictuelles. De même les agents publics ont une obligation de stricte neutralité, même en dehors de tout contact avec le public ; cela n'est pas non plus toujours respecté* ». De nombreux acteurs publics ont des difficultés à se « décentrer » de leurs opinions personnelles. Cela peut conduire à des positions et des décisions parfois contraires aux règles de droit. Selon elle, il existe en outre, un manque de transmission sur les questions de laïcité, que ce soit à l'école, dans les familles, dans les entreprises, les organisations publiques et dans les médias.

DÉJÀ 10 ANS D'ACTION !

Depuis une petite dizaine d'années il y a eu « le temps des chartes », rappelant les droits et devoirs de chacun, largement diffusées mais

mal accompagnées, puis celui des guides, plus pratiques, répondant aux questions concrètes des salariés sur le terrain. Pour autant, ces guides n'ont pas toujours été suivis par un travail de pédagogie et de médiation, nécessaires à l'appropriation de ce sujet. Beaucoup sont restés dans les tiroirs ou ont été sous-utilisés.

LA NOUVELLE DONNE

Depuis peu, émergent des démarches qui partent de la formation et de la sensibilisation de personnes relais. Ces collaborateurs, une fois formés, réalisent et font vivre des documents de référence et des instances de production de doctrine ou de médiation. Ces démarches sont globalement plus efficaces. Elles ne font pas disparaître toutes les tensions mais elles permettent de traiter toutes les questions relatives au fait religieux dans le cadre du travail d'une manière à la fois équitable et individualisée. Pour Mathilde la solution passe par la capacité d'anticiper les problèmes, le dialogue à tous les niveaux et la formation.

Une bonne idée vue sur le terrain ?

« *Des ateliers managériaux, mélangeant les métiers et les niveaux de responsabilité, au cours desquels, en dehors de toute situation d'actualité à traiter, on réfléchit collectivement sur des cas pratiques. On s'aperçoit qu'au-delà de la variété des situations, des réflexions et une méthode commune permettent d'apporter des réponses pragmatiques, opérationnelles et conformes aux règles de droit ; cela en maintenant une équité de traitement dans toute la collectivité. La cohérence est, en effet, l'une des conditions sine qua non d'acceptation des décisions prises sur le fait religieux* ».

COMMENT ?

OBTENIR LE SOUTIEN DE LA MÉTROPOLE POUR INSTALLER UN COMPOSTEUR PARTAGÉ ?



Labellisée depuis fin 2015 « Territoire zéro déchet, zéro gaspi », la Métropole de Lyon accompagne la mise en place de composteurs partagés en pied d'immeuble, au sein de quartiers et dans des cantines scolaires. La Métropole de Lyon vient ainsi de mettre en service 15 nouveaux sites de compostage partagé à Bron, Oullins, Lyon et Villeurbanne.



En moyenne à l'année, chacun d'entre nous jette entre 50kg et 80kg de matières compostables pouvant être transformées en engrais naturel pour fertiliser la terre de nos jardins, de nos potagers ou de nos plantes d'intérieur. Si se convertir à la religion du compostage est simple lorsque l'on vit en habitat individuel, c'est plus difficile dans les habitats collectifs. Pourtant la solution existe bel et bien désormais. Depuis octobre 2016, la Métropole de Lyon prend complètement en charge l'accompagnement et le suivi des sites de compostage collectif par l'intermédiaire de l'association Pystiles et Trièves Compostage et Environnement, et la fourniture de composteurs collectifs dont la construction est effectuée par une structure d'insertion : Rhône Insertion Environnement. Le porteur de projet, peut être une copropriété, un bailleur, une association, une mairie. Tous ceux qui sont intéressés peuvent se rapprocher de la

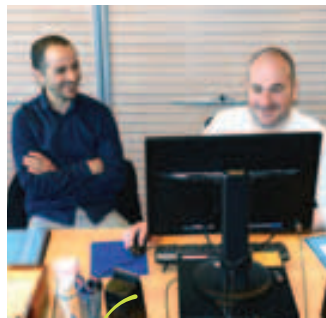
Métropole de Lyon qui organise un à deux comités de sélection chaque année.

POUR DÉPOSER UN DOSSIER :

Autodiagnostic du site de compostage - Les jardins de Pistyles. Si le projet est retenu, on bénéficie d'un accompagnement par la Métropole de Lyon, pour une durée de 9 mois, allant du démarrage du site jusqu'à son autonomisation. Sont en outre fournis les composteurs et accessoires nécessaires (petits matériels tels que fourche, griffes, bio-seaux...). La Métropole va également organiser des formations de « guides-composteurs ». Ces formations ont pour objet de permettre le développement de la pratique du compostage à l'échelle de son quartier, de son arrondissement ou de sa ville. Elles sont ouvertes à toute personne souhaitant développer la pratique du compostage. Tout est mis en œuvre pour que nos bio-déchets soient valorisés au maximum.

AGENT DES RUES AGENT DES BUREAUX L'ÉBOUEUR ET LE WEBMESTRE

Retour en arrière : au mois de février, ce journal organisait une rencontre entre Mustapha Khelladi et Laurent Bonnet. Bien avant l'aube, Mustapha partageait son quotidien d'éboueur avec son collègue, webmestre de Comète. Deux mois plus tard Mustapha s'est rendu au siège de la Métropole à la fois pour découvrir le métier de Laurent mais aussi pour vivre, durant quelques heures, la vie du service Communication interne.



MUSTAPHA KHELLADI

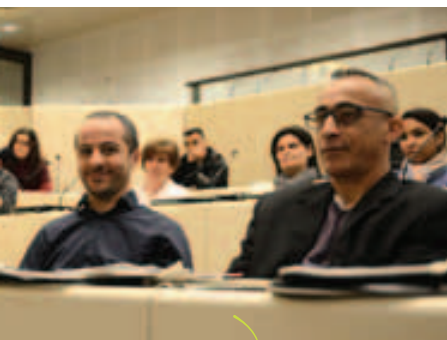
Ce 14 mars, date de son immersion au sein du service Communication interne, était un jour anniversaire. Cela faisait très précisément 19 ans que Mustapha Khelladi, actuellement agents de collecte à Coll/sud (direction de la Propreté) avait rejoint la Courly. Auparavant il était adjoint de sécurité au commissariat de Villeurbanne. Comme nous l'écrivions dans l'avant dernier numéro du Petit Métropolitain, Mustapha a pour ambition de devenir chauffeur. Pour ce faire, il aura dû satisfaire les tests techniques prérequis. Pour l'heure, au mois de mai, il passera un examen pour devenir agent de maîtrise.

PAUSE-CAFÉ

S'il se lève habituellement à 5 heures du matin pour rejoindre coll/sud en transports en commun, ce matin-là, Mustafa aura pu faire une relative grasse matinée. Lorsqu'il retrouve Laurent Bonnet, le webmestre de l'intranet du Grand Lyon (Comète), il est 8h30. Laurent qui est matinal est déjà devant l'écran de son ordinateur depuis une bonne heure pour mettre en ligne les informations du jour. Autour d'un café, la conversation s'engage sur ce fameux intranet auquel Mustapha se désole de ne pas avoir accès.

COMÈTE À DOMICILE ?

« Je suis très intéressé par le contenu de Comète, notamment par les avis de vacance. Même si nos responsables les affichent, lorsque l'on souhaite les lire ou les relire ils ont souvent disparu. Alors je suis obligé de solliciter mes supérieurs ou des collègues dans les bureaux pour qu'ils m'impriment le document...pas très pratique». Laurent est alors heureux de lui annoncer qu'un projet en cours devrait permettre, courant 2018, que chaque agent ait un accès individualisé à l'intranet. Une nouvelle confirmée par la responsable de l'unité Edition et web qui vient souhaiter la bienvenue à Mustapha et parler avec lui du programme de la matinée qui l'attend.



IMPRESSIONS ?

« J'ai vraiment été très bien accueilli par tous les membres du service Communication interne. Tout le monde travaille dans la bonne humeur, les gens sont sympas (sic), ouverts et ça me plaît. Lorsque l'on m'avait dit que j'allais suivre le webmestre, je me suis imaginé qu'il était coincé toute la journée derrière son bureau et que j'allais peut-être m'endormir... Je ne pensais pas que son métier pouvait être aussi diversifié et mobile. Ce qui m'a beaucoup impressionné, c'est d'aller dans la salle du Conseil que j'avais vue en photo dans des magazines ou sur des sites internet. C'est impressionnant de se dire que c'est là que se prennent toutes les grandes décisions de la vie de la Métropole ».

COMME UN PETIT NOUVEAU

Ce jour-là l'unité Évènementiel du service Com' interne a organisé le temps d'accueil mensuel pour les nouveaux arrivants à la Métropole. Laurent, qui doit présenter Comète durant cette session, accompagne Mustapha jusqu'à la salle du Conseil où elle se déroule. « C'est un peu une séance de rattrapage, s'exclame Mustapha, car en 1998 je n'y avais pas été convié ! ». Dans le courant de la matinée, Mustapha Khelladi en compagnie des nouveaux embauchés, aura l'occasion de découvrir le service Documentation, le Comité social et ses prestations ainsi que les services proposés par les assistantes sociales.

DE SURPRISE EN SURPRISE

La matinée est ponctuée d'activités diverses et variées. Mustapha suit ainsi Laurent dans une tournée d'affichage. C'est en effet le service de la Communication interne qui produit des affiches et assure leur pose dans tout l'Hôtel de la Métropole. Cette petite « virée » dans le dédale des couloirs de la collectivité va lui permettre de visiter des espaces pour lui inconnus. « Je croyais être plongé dans un univers de petits bureaux fermés alors que les gens travaillent dans de grands espaces. Ce bâtiment est un vrai labyrinthe. J'avais rendez-vous avec Laurent au premier étage pile bleue. Je m'attendais à trouver une pile de quelque chose alors qu'il s'agit de l'un des quatre piliers qui soutiennent l'édifice », s'amuse-t-il.

REPAS PARTAGÉ

C'est le milieu de la matinée. Laurent entraîne Mustapha dans une réunion dont l'objet est la refonte de l'intranet ; quelques minutes plus tôt, il lui en a expliqué les rouages. « C'est très intéressant de voir comment le site est alimenté et j'ai hâte de pouvoir m'y connecter l'année prochaine ». Il est à présent midi passé et c'est l'heure de rejoindre les participants du temps d'accueil pour partager un repas au restaurant officiel. Autour de la table un serrurier, un agent de l'usine d'incinération de Gerland, une assistante sociale, des agents de la délégation Développement solidaire habitat et éducation. L'opportunité pour Mustapha de toucher du doigt la diversité des métiers exercés à la Métropole.

LIRE, UN PLAISIR À PARTAGER

Selon un récent sondage, les Français lisent de plus en plus : vingt livres par an en moyenne contre seize il y a deux ans. La Métropole de Lyon compte parmi ses compétences la lecture publique. Pour y faire écho en interne, le service Communication interne propose une initiative qui a fait ses preuves ailleurs : la boîte à lire.

Louisa & Séverine

OÙ VAS-TU AVEC ÇA ?



MA BIBLIOTHÈQUE EST EN CRUE. JE N'AI PLUS DE PLACE POUR RANGER MES BOUQUINS !

FAIS-MOI PEUR... TU NE VAS PAS LES JETER AU MOINS ?



C'EST QUOI CE TRUC ?



UNE BELLE BOÎTE EN BOIS QUI A ÉTÉ FABRIQUÉE PAR NOS COLLÈGUES MENUISIERS DES ATELIERS DE VAULX-EN-VELIN ET QUE TU PEUX APERCEVOIR D'ICI !

DE CE PAS... JE NE POUVAIS REMPLIR TOUTES LES POUBELLES VERTES DE LA COPRO'. JE VAIS LES JETER ICI DANS UN CONTENEUR POUR RECYCLER LE PAPIER. J'AURAI UN PEU L'IMPRESSION DE SAUVER LA FORÊT.



ET ÇA MARCHE COMMENT ?



TU DÉPOSES LES LIVRES QUE TU SOUHAITES PARTAGER. ET SI LE CŒUR T'EN DIT OU SI UN TITRE T'ACCROCHE, TU PEUX PRENDRE UN OUVRAGE QUE L'UN DE NOS COLLÈGUES A DÉPOSÉ.



JE PEUX TE PROPOSER UNE AUTRE SOLUTION POUR SAUVER LA CULTURE ET LA LITTÉRATURE. DANS L'HÔTEL DE MÉTROPOLE, LA COM'INTERNE VIENT D'INSTALLER UNE BOÎTE À LIRE.

Une semaine plus tard...

TU VAS ENCORE FAIRE UN DÉPÔT ?



NON C'EST UN RETRAIT ! AU FAIT C'EST DOMMAGE QUE ÇA NE FONCTIONNE QUE DANS L'HÔTEL.

MAIS PAS DU TOUT, LA LISTE DES BOÎTES EST SUR COMÈTE...



SUPER, DEMAIN JE VAIS EN RÉUNION À LA HALLE BORIE AVEC UNE BROUETTE POUR DÉPOSER TOUS LES VOLUMES DE MON ENCYCLOPÉDIE UNIVERSALIS.



COOL ! APRÈS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, LA LITTÉRATURE CIRCULAIRE. JE VAIS FAIRE UN DÉPÔT !

Et pendant ce temps-là, aux ateliers de Vaulx-en-Velin, les menuisiers ont fabriqué d'autres boîtes pour les déployer dans les lieux de travail qui en ont fait la demande. Un grand merci à Séverine et Louisa pour leur participation !

➔ Si vous êtes intéressés, contactez le service Com' interne : communicationinterne@grandlyon.com



ISABELLE FILAIRE,
ÉDUCATRICE SPÉCIALISÉE
EN PRÉVENTION JEUNESSE SUR
LA COMMUNE DE RILLIEUX

« ACCOMPAGNER LES JEUNES À DEVENIR ACTEURS DE LEUR VIE »

Lutter contre la marginalisation d'une fraction de la jeunesse rillarde âgée entre douze et vingt-et-un ans est l'engagement quotidien d'Isabelle Filaire. Portrait d'une personnalité enthousiaste sur les potentialités sociales, donc citoyennes, d'un métier reconnu d'utilité publique métropolitaine.

En quoi consiste votre activité ?

Je crée du lien, des ponts. L'écart est béant entre le monde du travail, l'Éducation nationale, le fonctionnement des institutions (l'accès aux droits, par exemple) et une jeunesse déscolarisée, parfois en rébellion contre la société. Je m'emploie, par un suivi individuel et collectif, à ce que chaque jeune prenne en main son destin.

Comment facilitez-vous l'insertion et la socialisation ?

En vivant et faisant avec les jeunes sur le terrain. Cela signifie aller au-devant d'eux dans la rue, les rencontrer au local d'équipe, avec ou sans leur famille, initier des accompagnements personnalisés. Dans les écoles, je mène aussi des campagnes de sensibilisation sur des questions de santé publique, contre les addictions notamment.

Qu'en est-il des activités de groupe ?

Je m'investis beaucoup dans les actions solidaires, mais aussi les chantiers d'insertion. À travers le

jardinage ou des travaux de réfection, j'aide les jeunes à recouvrer l'estime d'eux-mêmes, comme des repères essentiels. Se lever le matin, respecter et écouter les autres, réaliser - moyennant pécule - quelque chose d'utile constituent des acquis primordiaux pour se sortir d'affaire.

Très impliquée dans la vie locale et les séjours se déroulant hors du quartier, comment s'organise votre temps de travail ?

Il m'arrive, en effet, de devoir adapter mes horaires aux activités qui, pour certaines, ont lieu en soirée ou le week-end. Après deux jours de montagne à encadrer six adolescents, récupérer chez moi au vert n'est pas du luxe ! Crapahuter raquettes aux pieds dans la poudreuse, faire une après-midi de chien de traîneaux après un stage de survie nocturne fatiguent quelque peu.

Qu'est-ce qui vous satisfait le plus dans votre poste ?

Faire renaître l'espoir dans l'esprit d'un jeune de trouver sa place dans la société, pourvu qu'il accepte d'apprendre à s'en donner les moyens. Mais aussi la part de créativité responsable dont je bénéficie. C'est précieux pour entretenir intacte la motivation. L'envie.

Temps d'accueil des nouveaux arrivants du 14 mars 2017

Marion	Alcaraz	DSHE	PMI
Najib	Azzi	DUCV	Propreté
Eric	Bard	DUCV	Propreté
Adda	Belhamissi	DSHE	IDEF
Mustapha	Khelladi	DUCV	Propreté
Simon	Bornachot	DR	DPMG
Rachid	Bouarbia	DUCV	Propreté
Djamila	Boudiaf	DSHE	IDEF
Anne-Laure	Brisach	DEES	SRH Dees
Matthieu	Chommanivong	DUCV	Propreté
Carole	Damy	DSHE	DVAD
Baptiste	Doyon	DR	DAVI
Nadia	El wardi	DSH	IDEF
Ludovic	Farfounoux	DUCV	Propreté
Amélie	Gibrat	DR	DPMG
Lionel	Haldi	DR	DPMG
Frantz	Lai leung kwong	DUCV	Propreté
Houda	Louhichi	DUCV	Propreté
Gwenaëlle	Pascal	DSHE	MDMP
Sandrine	Reynaud	DSHE	MDR Lyon 7 Sud
Ingrid	Roblot	DSHE	DEPA
Myriam	Siffredi	DSHE	MDR Rillieux
Carine	Soisnard	DSHE	DPE
Fanny	Tassin	DSHE	Direction Ressources
Alix	Tavernier	DEES	DIE
Yasmina	Tchaouaou	DUCV	Propreté
Rémy	Toumson	DUCV	Propreté
Anne-Gaëlle	Verstraete	DSHE	MDR Lyon 8 Ouest



Devenez formateur occasionnel



Vous avez une appétence pour la pédagogie et la transmission de savoirs, vous disposez d'une expertise métier ou d'un savoir spécifique, faites-vous connaître auprès du service Ressources Humaines auquel vous êtes rattaché(e). En effet, la fonction formation et développement des compétences lance en avril un appel à candidature car elle recherche des agents pouvant animer en interne des formations métier opérationnelles. Pour ce qui est des domaines de formations particulièrement recherchés, les modalités de candidature (accord de la hiérarchie, les personnes auxquelles s'adresser pour déposer sa candidature...), les conditions de rémunération et de formation (sur le temps de travail...), consultez Comète sur les pages formation et développement des compétences.

Les entretiens professionnels
se tiennent jusqu'au 28 avril

Pour préparer au mieux cette rencontre avec son supérieur hiérarchique, chacun est invité à consulter le guide de l'entretien professionnel disponible sur Comète. Pour ceux qui ne disposent pas de connexion à l'intranet, ce document peut être réclamé auprès des SRH auxquels ils sont rattachés.

Les nouvelles grilles et déroulement
de carrière sur Comète

À la suite de la mise en œuvre des décrets d'application du protocole Parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR), les grilles de déroulement de carrière des cadres d'emplois ont été mises à jour sous Comète. Pour l'instant, tous les cadres d'emplois n'ont pas encore été impactés par le protocole PPCR, et les grilles de déroulement de carrière seront donc mis à jour progressivement, au fur et à mesure de la publication des textes.

→ En savoir plus sur Comète, [rubrique Ressources > Ressources humaines](#)



Décès d'Hervé Pirat

Hervé Pirat nous a quittés. Compte tenu de sa riche carrière au Grand Lyon, puis à la Métropole, il était reconnu de tous ses collègues de travail comme un bon professionnel. Les techniques de voirie n'avaient plus de secret pour lui. Pédagogue, notamment auprès des nouveaux arrivants, il avait à cœur de transmettre ses connaissances et son expérience. C'était un agent qui savait se rendre disponible. Original, serviable, nous garderons le souvenir de quelqu'un de bien dont l'esprit d'à-propos et l'humour nous manquent déjà.

LES ASSOS



21

Ouvert les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8 h 30 à 16 h 00
Fermé le mardi - Contact : Nicole Albinana : 04.78.63.41.76

LES ASSOS

SPECTACLES

SALLE MOLLIÈRE

• **Al Andalus Flamenco Nuevo**
(danse flamenco)

ESPACE GERSON

- **On n'est pas des chiens**
- **Carton Rouge**
- **Maxime Tabart**
- **Apéro Thérapie**

AUDITORIUM :

- **The Artist** (ciné-concert)
- **Boléro** (pour enfant)
- **Anne-Sophie Mutter / Léonard Slatkin**

BOURSE DU TRAVAIL :

- **Gaspard Proust**
- **Tsars, l'Ame Slave** (ballets Diasporas)
- **Abba Mania**

HALLE TONY GARNIER :

- **Shaka Ponk**
- **Notre Dame de Paris**

SALLE 3000 :

- **Alice Cooper**
- **Carmina Burana**
- **Tal**

OPÉRA :

- **One of Kind / Jiri Kylian** (danse)

THÉÂTRE GUIGNOL :

- **Guignol : Objectif Mars et Guignol dentiste**
- **Chassez le naturaliste, il revient au bungalow !** (adultes)

FESTIVALS

PRINTEMPS DE PÉROUGES :

Patrick Bruel, Manu Chao, Olivia Ruiz, Nathalie Dessay, Claudio Capeo, Michaël Gregorio, Les Vieilles Canailles



LES MUSICALES

DU PARC DES OISEAUX :

Tal, Salif Keita, Doolin', Johnny Horsepower, Linda Gail Lewis & Di Maggio Trio (pour 1 € de + accès au parc pour la journée)



JAZZ A VIENNE :

Détail sur Comète, « promotions du COS » (bon de commande)



NUITS DE FOURVIÈRE :

Détail sur Comète, « promotions du COS » (bon de commande)
WOODSTOWER : Pass 3 jours

SPORTS

- **Football :** OL/NANTES - OL/NICE
- **Codes promo :** LIONS hockey sur glace, LOU rugby et ASVEL basket (voir COS)

BILLETTERIE DISNEY

Nouvelle billetterie Disney : billet 1 jour/ 2 parcs au tarif unique de 49 € par personne (à partir de 3 ans), pour une visite entre le 10 mai et le 11 octobre 2017 inclus (dont vacances scolaires). Date limite des préinscriptions le 16 juin 2017 (date réception au COS)

EUROPA PARK

Il reste quelques places disponibles du 16 au 17/09/17 et du 23 au 24/09/17

CHÂTEAUX DE LA LOIRE AVEC SES DEJEUNERS À THÈMES !

Encore une dizaine de places du 3 au 5 juin 2017



Contactez le siège : 33 bis cours Général Giraud - 69001 LYON - Ouvert de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 - Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Comète : Rubrique "A la pause" - Le site : www.lyonsportmetropole.org

CYCLO

Après une très belle saison 2016, la section Cyclo de Lyon Sport Métropole redémarre sur les chapeaux de roues, alors sortez les VTT du garage et rejoignez-nous. La section se retrouve tous les dimanches afin d'effectuer des randonnées autour de Lyon ou de simples sorties entre adhérents. Quelques week-ends sont programmés afin de découvrir d'autres horizons : Le festival Vert, Le Roc des Alpes, Les trois Vallées, Lyon Free Bike VTT, La forestier et une sortie sur deux jours au

Roc d'Azur à Fréjus pour terminer l'année. Renseignements : Mr Laveran au 06 51 29 54 08



VOILE

Venez découvrir un lieu dédié à la pratique de bateaux habitables, de

dériveurs simples ou doubles, de catamarans ou encore de planches à voile! Nous proposons des stages pour vous donner les bases à une pratique libre! La voile, c'est un sport de 7 à 77 ans! La section voile de Lyon Sport Métropole vous accueille lors de sa journée portes ouvertes le dimanche 14 mai 2017 à partir de 11h sur sa base de voile située au 119 avenue du carreau à Meyzieu (lac du Grand Large). Venez nombreux, entre amis ou en famille ! Renseignements : 04 78 04 20 09 voile@lyonsportmetropole.org

P 21

LE PETIT MÉTROPOLITAIN – AVRIL 2017



Compte personnel d'activité fonction publique

L'ordonnance du gouvernement du 19 janvier 2017 a adopté les mesures visant à mettre en œuvre le compte personnel d'activité (CPA) en faveur des agents publics (Article 44 de la loi du 8 août 2016). Dans la fonction publique, ce compte personnel d'activité comprend le compte personnel de formation et le compte d'engagement citoyen.

1- Le Compte Personnel de Formation (CPF). Il se substitue au Droit Individuel à la Formation à compter du 1er janvier 2017 : 24 heures/an les 5 premières années puis 12 heures/an ensuite, avec un maximum cumulé de 150 heures (au lieu de 120 heures maxi avec le DIF). Pour les agents de catégorie C sans qualification, le crédit d'heures passe à 48 heures par an avec un maxi cumulé de 400 heures sur le compte. Les droits acquis sur le DIF à fin décembre 2016 sont transférés automatiquement sur le CPF au 1er janvier 2017. Les droits acquis en 2017 pourront être utilisés dès 2018. Un décret en conseil d'État d'ici fin mars 2017 précisera les modalités de mise en œuvre.

2- Le Compte Personnel de Prévention de la Pénibilité (C3P). Il n'est pas applicable pour l'instant pour la fonction publique.

3- Le Compte d'Engagement Citoyen (CEC). Dispositif favorisant l'engagement citoyen ou volontaire (service civique, activités associatives bénévoles, réserve militaire, pompier volontaire,...) avec encore des droits supplémentaires à formation en plus du CPF : 20 heures/an à cumuler sur le CPF avec un plafond de 60 heures. Une durée minimale par activité sera nécessaire. Un décret en conseil d'État d'ici fin mars 2017 précisera les modalités de mise en œuvre. En espérant que le CPA soit plus efficace que le DIF...

CGT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - www.facebook.com/cgtgrandlyonmetropole

CGT Métropole : 04 69 64 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com

CGT UFICT : 04 69 64 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com

CGT STEPCCI : 04 69 64 56 54 - cgtstepcci@yahoo.fr

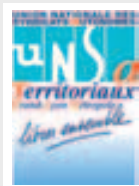
CGT Territoires : 04 69 64 56 53 - cgtcg@grandlyon.com



Droit à la Formation des nouveautés

L'ordonnance sur le CPA (compte personnel d'activité) pour les agents publics adoptée le 18 janvier 2017 instaure le CPF (compte personnel de formation) à partir de 2018 en remplacement du DIF. Dans sa partie 2 elle instaure aussi le CEC (compte engagement citoyen) que nous détaillerons dans un autre article. Le CPF permet à tout agent public d'acquies des droits sous la forme d'heures de formation (24h/an jusqu'à 120 h puis 12h/an jusqu'à 150 h) et de les mobiliser pour accéder à une qualification ou acquies des compétences dans le cadre d'un projet d'évolution professionnelle. Pour les agents de catégorie C sans qualification le dispositif est renforcé jusqu'à 400 heures. Les droits acquis avant l'entrée dans la fonction publique sont conservés. Un accord de l'administration est nécessaire pour utiliser les droits. Le 3^e refus ne peut être prononcé qu'après avis de la CAP. Les actions de formation ont lieu en priorité pendant le temps de travail et sont financées par l'employeur. Le CPF peut être employé pour la préparation des examens et des concours. La section Cfdt sera très vigilante sur la qualité des informations fournies aux agents par l'administration et sur les conditions de mise en œuvre au sein de la Métropole de Lyon.

CFDT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 51 - cfdtmetropoledeleyon.com - www.facebook.com/cfdtmetropoledeleyon



Cumul d'activité

Le décret 2017-105 du 27 janvier 2017 entre en vigueur le 1er février 2017 et précise les modalités pour les agents publics qui souhaiteraient exercer une activité privée lucrative. Il fixe en particulier la liste exhaustive des activités susceptibles d'être exercées à titre accessoire ainsi que les conditions dans lesquelles un agent peut être autorisé par l'autorité dont il relève à accomplir un service à temps partiel pour créer ou reprendre une entreprise. Le principe de ce texte, qui modifie les règles de cumul d'activités sur plusieurs points, est de rappeler à tous les agents publics que l'intégralité de leur activité professionnelle doit être consacrée à leur mission. Il précise en outre les règles d'organisation et de fonctionnement de la commission de déontologie de la fonction publique ainsi que les règles de procédure applicables devant elle lorsqu'elle est saisie. Le décret précise enfin les conditions dans lesquelles la commission de déontologie peut être amenée à rendre des avis ou à formuler des recommandations, notamment sur des projets de charte ou des situations individuelles.

UNSA Grand Lyon - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 69 64 56 46 - unsa@grandlyon.com



Le Handicap à la Métropole ?

Un mot qui peut recouvrir à la fois des souffrances physiques et psychiques mais surtout un parcours semé d'embûches administratives ; d'un côté la reconnaissance médicale, d'un autre la reconnaissance professionnelle. Oui, tout un chacun a le droit de s'épanouir dans sa vie professionnelle. Pour rappel, l'État a instauré une obligation d'emploi de personnes en situation de handicap à hauteur de 6%. Pour répondre à cette obligation, la Métropole vient de renforcer le service Mission Handicap au sein de la DRH. Gageons que ce ne soit pas le seul objectif ! Les agents en attente de reclassement sont encore trop nombreux (environ 200) mais l'ambition est également de recruter du personnel en situation de handicap en externe. Nous espérons que les moyens alloués seront à la hauteur des ambitions de la Métropole. La CFE-CGE s'est emparée de ce sujet depuis plusieurs années : sensibilisation des encadrants, aménagement nécessaire dont notamment le temps de travail adapté, ... De plus, nous participerons activement aux commissions ad hoc. Si vous êtes concernés, n'hésitez à nous contacter ; nous sommes à votre disposition.

CFE-CGE Métropole de Lyon - 3 rue des Cuirassiers
69003 Lyon - 04 69 64 56 45 - cgc@grandlyon.com
cgcmetropoledeleyon.blogspot.fr



Reconnaissance de la qualité de travailler handicapé (RTH-RQTH)

Le dispositif de RQTH s'adresse aux personnes en capacité de travailler, mais présentant des difficultés à exercer certains types d'activités professionnelles en raison de

problèmes de santé (maladies, handicaps). Qui peut bénéficier de la RQTH ? Lorsqu'on parle de "travailleur handicapé", on a souvent en tête l'image de personnes présentant un handicap visible, comme par exemple des personnes contraintes de se déplacer en fauteuil roulant. Pourtant, on peut se trouver dans une situation difficile face à l'emploi en raison d'un problème de santé qui "ne se voit pas à première vue", mais entraîne de la fatigue, des douleurs, des absences... Toutes sortes de contraintes qui rendent la vie au travail compliquée. La RQTH est un dispositif dont peut bénéficier toute personne souffrant d'un handicap, mais aussi tout personne souffrant d'une maladie chronique ou d'un problème de santé ayant des répercussions au travail. N'hésitez pas à nous contacter :

FNACT-CFTC - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 69 64 56 49 - cftc@grandlyon.com



Droit à la carrière sur deux grades : une vraie fausse promesse !

Le Statut général des fonctionnaires garantit un déroulement de carrière sur au moins un grade. Le protocole PPCR prévoit :

« Le principe selon lequel chaque fonctionnaire doit pouvoir dérouler une carrière complète sur au moins deux grades, dans toutes les catégories, sera mis en œuvre et servira à la fixation des taux d'avancement ». La douche froide est tombée sévèrement avec l'annonce non dissimulée qu'il s'agirait uniquement d'une possibilité. Pour quelles catégories ? La DGAFP a tenté de démontrer, statistiques des départs en retraite pour l'année 2011 à l'appui, que seuls les agents de catégorie C dans la Fonction publique territoriale étaient pénalisés dans leur déroulement de carrière. FO n'a pas signé le PPCR. Sa mise en œuvre nous donne raison !

FO - Porte Sud - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon
04 69 64 56 48 - fo@grandlyon.com



La grève

Nous sommes tous appelés, au cours de notre vie professionnelle, à décider d'être gréviste.

Pourquoi être gréviste ?

- être convaincu de l'objet de la grève
- vouloir être solidaire avec les autres collègues

• souhaiter défendre ses intérêts et ceux plus généraux

Comment être gréviste ? Il faut signaler votre situation à votre hiérarchie :

• soit la veille si vous décidez d'être gréviste toute la journée

• soit le jour même si vous décidez d'être partiellement gréviste

IMPORTANT : vous pouvez déposer votre temps de grève comme vous le voulez, heure par heure et même moins.

ATTENTION : la possibilité de déposer moins d'heure sans aucune retenue n'existe plus, le décompte sur salaire se fait à la minute de grève.

N'hésitez plus, ça peut faire la différence, peser sur le nombre de grévistes et faire la poids dans les décisions !

FA-FPT - GEMELLYON SUD - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^{ème}
(à 100 m de l'adresse actuelle)
04 69 64 56 50 - fafpt@grandlyon.com



Et si on arrêtait la tonte des moutons pour un beau printemps 2017 ? Alors Résistons ! Rejoignez SUD !

SUD - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 57
sud@grandlyon.com



Après le blackout, la collectivité lâche des miettes : revalorisation de la participation employeur. On est encore loin du 50% de la prise en charge employeur. La boîte à idées, marge de manœuvre, est ouverte. L'administration nous demande notre avis pour faire

des économies. Tiens une idée, supprimer les dépenses très élevées en communication à la gloire du chef ? Donner l'accès aux envois par messagerie des informations des organisations professionnelles. Aujourd'hui ce n'est pas le cas ! Mais de quoi a-t-elle bien peur notre administration ?

Retrouvez-nous sur : wwwnuter.fr

FSU - 3 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 04 69 64 56 55
Port. 07 63 07 86 85 - fsu@grandlyon.com



La pression paye !

Près de 8000 agents ont boycotté les vœux du président de la Métropole de Lyon le 20 janvier dernier à l'appel de l'intersyndicale.

Le Président a enfin reçu les organisations syndicales le 24 janvier 2017. L'UNICAT était présent au côté de la CFDT, de la CFTC, de la CGT, de la FA/FPT, de FO, de la FSU et de l'UNSA pour réclamer :

- 100 euros par mois de plus sur le régime indemnitaire pour chaque agent,
- L'arrêt des réorganisations, sans bilan contradictoire des conséquences sur les agents et les conditions de travail.
- Des critères d'avancement aux CAP plus transparents et négociés dès 2017.

Continuons collectivement à montrer notre détermination partout et par tous moyens pour plus de justice, d'équité et de solidarité. Rejoignez l'UNICAT

UNICAT - 4 rue des Cuirassiers 69003 Lyon - 07 63 07 87 32 ou
04 69 64 56 56 - unikatmetropole@grandlyon.com

TEMPS FORTS À LA MÉTROPOLE

Tous les horaires sur :
<http://confluence.fr/news-detail/Vaporetto>

9 MARS, SALLE DU CONSEIL

Conférence de Beate Klarsfeld avant la visite d'Auschwitz par un groupe de collégiens métropolitains.



DEPUIS LE 18 MARS, LE VAPORETTO DE LA CONFLUENCES A REPRIS SON RYTHME DE CROISIÈRE.

Un nouveau lieu d'embarcation quai Arloing s'ajoute aux arrêts habituels quai Tilsitt et quai de Bondy. Soit une dizaine de rotations par jour.

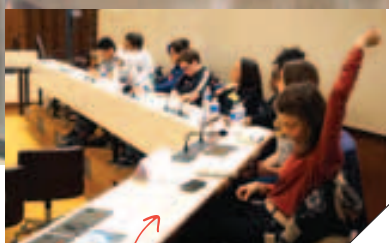
DU 14 AU 27 MARS, AU PALAIS DES FESTIVALS À CANNES

La Métropole était présente au Marché International des professionnels de l'immobilier.



DU 17 AU 27 MARS, FOIRE DE LYON

Le stand de la Métropole a présenté la Cité de la Gastronomie.



22 MARS, SALLE DU CONSEIL HÔTEL DE LA MÉTROPOLE

Le Conseil métropolitain des jeunes simule une séance de commission européenne.